

# Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

356 rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Secrétariat

Tél. 06.70.31.24.97

Courriel : [bur.aarasd@wanadoo.fr](mailto:bur.aarasd@wanadoo.fr)

Facebook : Amis de la République Sahraouie

Sites : [www.association-des-amis-de-la-rasd.org](http://www.association-des-amis-de-la-rasd.org)

[www.ecrirepourlesliberer.com](http://www.ecrirepourlesliberer.com) - [www.sahara-info.org](http://www.sahara-info.org)

Contact Presse : 06 70 31 24 97

## C o m m u n i q u é d e p r e s s e

**Une bonne nouvelle, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire s'adresse au Maroc : libérez immédiatement les prisonniers de Gdeim- Izik.**

Souvenons-nous, le soulèvement pacifique des Sahraouis à Gdeim Izik, au Sahara occidental, en novembre 2010, premier mouvement du Printemps arabe. Et souvenons-nous des 24 militants, journalistes, membres d'associations de défense des droits de l'homme, arrêtés et condamnés à de lourdes peines.

**Ce 11 novembre 2023, le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire vient de conclure que leur détention dans les prisons marocaines était illégale.**

Dans sa demande de libération de tous les prisonniers de Gdeim-Izik, les juristes du Groupe de travail ont mis en lumière toutes les formes d'arbitraire qui ont pesé sur leur procès devant un tribunal militaire marocain et sur leur détention : refus d'accès à des avocats, aveux obtenus sous la torture, manque d'impartialité et d'indépendance de la Cour de justice, traitements inhumains dans les différentes prisons marocaines où ils sont détenus (Réf : A/HRC/WGAD/2023/23).

Depuis treize ans, de nombreux observateurs tels que Amnesty international, Human Rights Watch, ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), notre association déléguant à plusieurs reprises juristes et avocats ainsi que les détenteurs des mandats des Nations Unies, dénoncent cette situation. Depuis treize ans également les familles des prisonniers, souvent éloignées des lieux de détention, luttent pour la libération de leurs proches en lien avec la Ligue pour la Protection des Prisonniers Politiques Sahraouis dans les prisons marocaines (LPPPS).

Avec ces familles, avec les associations qui militent sans trêve pour le respect des droits humains, nous saluons cette décision du groupe de travail des Nations Unies. C'est aussi un message adressé aux autorités françaises pour qu'elles veillent à l'application de cette décision et interviennent partout où leur autorité peut s'exercer afin que le Maroc libère très vite ces prisonniers. Première étape avant la tenue du référendum d'autodétermination des Sahraouis prévu par l'ONU, référendum en panne depuis près de 50 ans et qui prive un peuple non-autonome de son droit à être indépendant.

Paris, le 29 novembre 2023.